

Image not found or type unknown



demande d'informations pour mariage

Par **mirage7**, le **02/02/2013** à **20:13**

salut je suis sans papiers et ma futur femme ,elle a juste la carte d'un an . est possible que la mairie nous celebre le mariage? elle est née ici apres som pere l'a fait rentrer au maroc lorsque sa mere est morte . est ce qu'elle peut avoir la nationalité francaise puisque son pere a déjà la nationalité francaise ainsi que ses demi freres et et demt soeurs mercio de votre reponse